JUIN 2020 EDITION 4

NEWSLETTER

Chatbot Rebecca





SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- De nouvelles connaissances
- Page Pissarho mise en ligne

INTERVIEW DU MOIS

ASTUCE

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ CHATBOT

De nouvelles connaissances

Ce mois-ci, je finalise ma formation sur de nouveaux sous-domaines et, surtout, je me prépare à vous livrer certaines évolutions importantes en lien avec l'application des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique et cela dès le mois prochain.

Page Pissarho mise en ligne

La Page du chatbot Rebecca est accessible dans Pissarho depuis le début du mois de juin.

Retrouvez la en vous connectant au site Pissarho à l'adresse suivante : https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/, puis en recherchant dans "Applications & Projets" : le "CHATBOT Rebecca".

NEWSLETTER PAGE 1

JUIN 2020 EDITION 4



Interview du mois



Équipe RDP (Référentiel de Paye)

Pouvez-vous nous expliquer comment le projet du chatbot RDP est né?

Comme vous le savez, le chatbot Rebecca est connu et reconnu pour son expertise règlementaire dans le domaine des ressources d'une humaines. Lors communauté interministérielle sur le référentiel de paye, un des participants a proposé d'étendre les connaissances de Rebecca à la réglementation relative aux éléments constitutifs de la paye, notamment les indemnités. Ce besoin a ensuite été confirmé lors d'un séminaire organisé conjointement par le ministère des Armées et le CISIRH. Plusieurs prototypes ont alors été conçus par les équipes du CISIRH et proposés à un panel de futurs utilisateurs. De cet atelier est née la solution que vous découvrirez dès le mois de septembre.

Quel type de contenus supplémentaires trouvera-t-on sur le chatbot ?

A partir de septembre 2020, vous pourrez l'interroger sur l'ensemble des indemnités interministérielles et les indemnités des ministères de la Culture, de l'Education Nationale, de l'Intérieur et des Armées.

Il vous suffira, par exemple, de saisir le code BJ ou des mots clés pour que je vous indique de manière simple et exhaustive les populations éligibles et exclues. les. conditions d'attribution, les modalités de liquidation, les références réglementaires, les incompatibilités ainsi que les informations relatives à l'application PAY de l'indemnité sélectionnée.

Un lien vers le portail interministériel PISSARHO, vous sera également proposé.

Et si un ministère n'a pas encore rédigé ses fiches RDP avec le CISIRH, qui peut-il contacter? Quels sont les délais de construction d'un RDP?

Si un ministère souhaite débuter avec le CISIRH les travaux de description de ses indemnités ministérielles, rien de plus simple. Il suffit de contacter le service en charge de ce projet à l'adresse suivante:

L-CISIRH-RDP@finances.gouv.fr.

Les délais de ces travaux dépendent bien évidemment du nombre de fiches à traiter, de leur complexité et des ressources que le ministère peut affecter à ces travaux. En moyenne, ces travaux durent entre 6 et 9 mois.

Où en est ce projet?

Les équipes techniques ont finalisé les développements. Nous sommes en train de tester le chatbot RDP afin de vérifier que tout est conforme à nos demandes avant son lancement officiel en septembre 2020!

NEWSLETTER PAGE 2

JUIN 2020 EDITION 4



Astuce: Consulter les notifications

Où les trouver?

Dans le chatbot, les notifications sont matérialisées par une icône représentant une cloche. Cette icône se trouve en permanence sur l'écran de consultation du chatbot, en bas à droite. Elle est parfois visible au niveau du bouton d'appel.

- Quand l'ensemble des notifications n'a pas encore été consulté par l'utilisateur, l'icône de notification est présente au niveau du bouton d'appel.
- Quand une nouvelle notification est publiée ou une notification existante est mise à jour, l'icône de notification figure au niveau du bouton d'appel et un astérisque rouge apparaît en plus.



Le bouton d'appel du chatbot avec l'icône et l'astérisque.

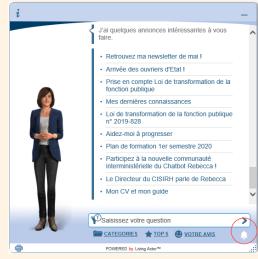


Comment les consulter?

<u>Depuis le bouton d'appel</u>, il suffit de cliquer sur l'icône "cloche", vous arrivez alors directement sur la liste des notifications sans avoir besoin de choisir un filtre de populations.

<u>Depuis l'écran de consultation du chatbot</u>, il suffit de cliquer sur l'icône "cloche" pour parvenir directement sur la liste des notifications.

Il suffit ensuite de choisir une notification pour lire son contenu.



L'icône au
niveau de
l'écran de
consultation
du chatbot et
les
notifications.

Comment les identifier?

Vous pouvez rapidement repérer les nouvelles notifications par l'indication ***Nouveauté*** au début du libellé. Certaines notifications sont permanentes comme "Mes dernières connaissances" tandis que d'autres concernent l'actualité, par exemple celle sur la loi de transformation de la fonction publique.

Envie de participer à une communauté dynamique ? Inscrivez-vous à notre offre de Relais Chatbot Rebecca, il est encore temps!

En rejoignant ma communauté, devenez un référent privilégié, exprimez les besoins de votre structure, obtenez des informations en primeur...

Pour s'inscrire : https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/978982?lang=fr



NEW SLETTER PAGE 3